

Règles communes

4. Frais d'inscription

- 4.1 Une taxe de 3\$ par athlète/par course de **niveau provincial, national et international** sera chargée et identifiée dans un poste budgétaire particulier et aura pour but de subvenir à tous les besoins futurs en équipement de sécurité.
- 4.2 Dans le cadre d'annulation d'événements, la politique de remboursement des frais d'inscription sera la suivante: aucun frais ne sera remboursé aux athlètes inscrits; cependant, dans le cas d'une annulation causé par un manque évident de la part des organisateurs, 70% des frais d'inscription seront remboursés. Cette décision demeurera à la discrétion de SQA après analyse de la situation et est sans appel.

5. Traceurs

- 5.2 Les traceurs seront désignés par le jury ou le comité d'organisation lors de la rencontre des entraîneurs. Cependant pour les événements provinciaux le responsable de Ski Québec alpin du circuit concerné aura cette responsabilité.

13. Pointage

- 13.3 ~~Pour déterminer le classement final des différents championnats toutes les courses~~ seront prises en considération.

14. Sanctions

- 14.4 Un comité de discipline AD HOC composé d'au moins trois membres de SQA pourra être formé en tout temps pour évaluer, enquêter et sanctionner toute personne ayant eu un comportement dérogatoire tel que décrit aux paragraphes 14.1, 14.2 et 14.3.

Toute personne passible d'une sanction devra préalablement avoir eu l'opportunité de donner sa version des faits et d'avoir fait entendre ses témoins avant qu'une décision finale ne soit rendue.

Règles des festivals introduction

5. QUOTAS

En lien avec l'objectif du festival, aucun quota ne doit être imposé sauf si la capacité de la montagne est atteinte. Cette capacité est fixée par le centre du ski et le comité de course. Si le nombre maximum de participants est atteint (400) et que toutes les régions ne sont pas représentées, les quotas seront répartis par région pour les catégories Intro, proportionnellement au *membership* de ces catégories remis à jour en début de saison. A ce moment, si une région n'utilise pas entièrement son quota, celui-ci sera redistribué selon le membership de chacune des régions présentes dont dix pour-cent (10%) pour la région hôte.

6 TIRAGE AU SORT

Le tirage au sort doit se faire la veille de la première épreuve. Le lieu du tirage sera déterminé par le club hôte.

9 FRAIS D'INSCRIPTION

9,1 Les frais d'inscription ne doivent pas excéder \$33 par jour de course incluant la taxe de 3\$ et le billet de remontées.

Regroupement intro 2

4. ADMISSIBILITÉ

4.2 Avoir effectué les tests physiques selon le protocole de SQA. Les résultats des tests devront être transmis avant le 1^{er} décembre de l'année concernée à SQA.

7 CLASSEMENT

7.2 Les résultats individuels et par région ne doivent pas être affichés de façon permanente sur un tableau d'affichage ou sur un site internet (live-timing).

7.3 Aucun titre individuel ne sera attribué et en conséquence aucune médaille ne sera remise. Le comité organisateur pourra à sa discrétion, remettre à chacun des participants, un souvenir.

8. Matériel Technique

- 8,2 Les équipements de protection spécifiques au slalom pourront être utilisés.

9 FRAIS D'INSCRIPTION

- 9,1 Les frais d'inscription ne doivent pas excéder \$33 par jour incluant la taxe de 3\$ et le billet de remontées.

Règlement Championnat provincial K1

3. EPREUVE

- 3.4 Les « longs piquets » seront utilisés pour les épreuves de slalom.

3.5 Toutes les épreuves seront tracées en piquet unique.

6. TIRAGE AU SORT

- 6,1 Le tirage au sort doit se faire la veille de la première épreuve. Ce tirage aura lieu au club hôte.
- 6,2 Le groupe des filles partira toujours avant celui des garçons.
- 6,3 L'ordre de départ sera déterminé par un tirage initial par sexe. À partir de ce tirage, 5 blocs seront formés :

Course 1 = ABCDE
Course 2 = CDEAB
Course 3 = EABCD
Course 4 = BCDEA
Course 5 = DEABC

L'ordre de départ de l'entraînement et de la course du super géant est le même.

7. MATERIEL TECHNIQUE

- 7.2 Les équipements de protection spécifiques au slalom pourront être utilisés. Les « longs piquets » seront utilisés pour les épreuves de slalom

~~Pour la compétition de slalom on utilisera des mini piquets « Stubbies ».
(Tube souple de 50 cm plus le pied)~~

8. CLASSEMENTS ET TROPHÉES

8,2 Classement général individuel : un trophée sera remis au meilleur et à la meilleure du classement général calculé sur 5 résultats :

La descente de Super géant,
Les deux descentes de Slalom géant,
Le résultat de Slalom,
Le résultat du Kombi.

9. RÈGLEMENTS PARTICULIERS

9,1 Tout entraînement sur la piste de course dans les 24 heures qui précède l'événement devra être offert à l'ensemble des participants.

10. FRAIS D'INSCRIPTION

10,2 ~~Pour toute autre compétition provinciale de niveau K1, les frais d'inscription ne doivent pas excéder \$33 par jour de course incluant le billet de remontée et la taxe de sécurité.~~

11. Sélection Whisler Cup et CANAM.

11.1 La meilleure fille et le meilleur garçon au classement général individuel seront sélectionnés pour la Whistler Cup et feront partie de l'Équipe Canada. En cas de refus d'un des athlètes, il n'y aura pas de substitution.

Règlement du championnat provincial K2

3 ÉPREUVES

3.4 Toutes les épreuves seront tracées en utilisant les piquets uniques.

9. Frais d'inscription

9.1 Les frais d'inscription ne devront pas excéder 228 \$ par athlète pour l'ensemble des championnats provinciaux incluant les billets de remontée et toutes les taxes.
(Ex : 210\$ + 6 course à 3\$ = 228\$)

11. Sélections

- 11.1.1 Si aucun coureur des petites régions ne s'est classé parmi les 20 premiers, un minimum de deux (2) coureurs (filles ou garçons) membres de celles-ci pourront y participer dans la mesure où ils se sont classés entre la 21^e et la 30^e position.

Tachereau

3 EPREUVES

3.2 Toutes les épreuves seront tracés en utilisant les piquets uniques.

9. FRAIS D'INSCRIPTION

Les frais d'inscription seront :
35\$ + 3\$ de taxe de sécurité par course incluant le billet de remontées

Championnat provincial junior

3. ÉPREUVES DU CALENDRIER RÉGULIER

- 3.1 La saison régulière permettra à chaque athlète de participer à quatre courses de slalom et quatre courses de slalom géant. Chaque participant pourra participer à un stage de vitesse. Une finale incluant une course de slalom, une course de slalom géant et un parallèle sera tenue pour les athlètes qualifiés.

3.2 Toutes les épreuves seront tracés en utilisant les piquets uniques.

7. REMISE DES PRIX

- 7.1 Pour chaque compétition, il y aura une remise de médailles aux trois premiers des catégories "junior 1" (15-16 ans) et toutes catégories confondues (hommes et femmes séparément), selon l'ordre numérique inversé de leur rang : bronze, argent et or. De plus, le comité organisateur identifiera lors de cette remise les cinq meilleurs filles et garçons de chaque catégorie.

8. FRAIS D'INSCRIPTION

- 8.1 Les frais d'inscription pour les épreuves de SL et GS du calendrier régulier sont fixés à \$43.00 (35\$ de frais de course + 3\$ de taxes et 5\$ pour le coordonnateur) par athlète et par jour de course.

8.5 Les frais d'inscription pour la finale seront de 129\$ pour l'ensemble de l'événement (incluant les taxes de sécurité et les frais du coordonnateur).

10.règlement particulier

8.6 Voir en annexe le tableau des regroupements de zone pour bien comprendre le calendrier de course. Les zones seront déterminées à la suite des inscriptions des cartes canadiennes de l'année concernée (15 décembre).